

4.—Billets entre les mains du public, au 31 décembre 1952-1961

Au 31 décembre	Billets de la Banque du Canada ¹	Par habitant	Au 31 décembre	Billets de la Banque du Canada ¹	Par habitant
	\$	\$		\$	\$
1952.....	1,288,688,392	89.13	1957.....	1,555,115,143	93.63
1953.....	1,335,332,954	89.95	1958.....	1,659,870,299	97.18
1954.....	1,361,874,433	89.09	1959.....	1,704,822,198	97.51
1955.....	1,449,045,166	92.31	1960.....	1,731,902,386	96.92
1956.....	1,497,765,781	93.14	1961.....	1,800,190,122	98.70

¹ Émission totale moins billets détenus par les banques à charte.

Monnaie*.—En vertu de la loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes (S.R.C. 1952, chap. 315), les pièces d'or peuvent être de vingt, de dix et de cinq dollars (neuf dixièmes de fin ou titre au millième, 900). Les autres pièces de monnaie sont: les pièces d'argent d'un dollar, de 50, 25 et 10 cents (huit dixièmes de fin ou titre au millième, 800), les pièces de nickel pur de cinq cents et les pièces de bronze (cuivre, étain et zinc) d'un cent. L'alliage peut être modifié temporairement en raison d'une pénurie des métaux prescrits. Une offre de paiement en pièces d'or, émises en vertu de l'article 4 de la loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes, a pouvoir libératoire à l'égard de n'importe quelle somme; en pièces d'argent, à concurrence d'au plus dix dollars; en pièces de nickel, d'au plus cinq dollars; et en pièces de bronze, d'au plus 25 cents.

* Revu par le Directeur de la Monnaie royale canadienne, Ottawa.

5.—Pièces de monnaie canadienne en circulation, 31 décembre 1952-1961

NOTA.—Les chiffres portent sur les frappes nettes de pièces. Les chiffres à partir de 1901 figurent dans le tableau correspondant des *Annuaire*s antérieurs à compter de 1927-1928.

Arrêté au 31 décembre	Argent	Nickel	Tombac ¹	Acier	Bronze	Total	Par habitant
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1952.....	83,463,939	7,814,398	584,882	2,278,329	11,476,591	105,618,139	7.30
1953.....	89,550,236	7,813,081	570,847	3,109,691	12,130,181	113,174,036	7.62
1954.....	91,350,637	7,810,723	560,577	3,458,758	12,392,389	115,573,084	7.56
1955.....	95,574,457	8,076,800	555,912	3,457,712	12,956,807	120,621,688	7.68
1956.....	100,922,477	8,545,507	552,868	3,456,782	13,742,282	127,219,916	7.91
1957.....	107,116,450	8,910,869	550,743	3,455,886	14,745,243	134,779,191	8.11
1958.....	115,120,076	9,289,481	549,630	3,455,062	15,322,156	143,736,405	8.42
1959.....	123,344,059	9,865,012	549,237	3,454,209	16,150,222	153,362,739	8.77
1960.....	136,710,958	11,599,263	549,090	3,452,876	16,895,953	169,208,140	9.47
1961.....	146,902,352	14,110,198	549,021	3,451,708	18,311,853	183,325,132	10.05

¹ Le tombac est un alliage de cuivre et de zinc qui a été employé pendant la guerre afin de garder le nickel pour d'autres usages; aucune frappe dans ce métal n'a été faite depuis 1944.

La Monnaie royale canadienne*.—La Monnaie d'Ottawa, établie à titre de succursale de la Monnaie royale, en vertu de la loi du monnayage (impériale), 1870, a été inaugurée le 2 janvier 1908. Constituée comme division du ministère des Finances en 1931 (S.R.C. 1952, chap. 240), elle est devenue depuis, la Monnaie royale canadienne. A partir de 1858, les provinces de l'Amérique du Nord britannique et, plus tard, le Canada, faisaient frapper leur monnaie à la Monnaie royale de Londres ou à la Monnaie de Birmingham (Angleterre). Auparavant, les pièces de monnaie étaient surtout britanniques, américaines ou espagnoles. Les opérations de la Monnaie royale du Canada se limitèrent d'abord à la frappe de pièces d'or, d'argent et de bronze ayant cours au pays, de souverains britanniques et de petites pièces frappées à forfait pour Terre-Neuve et la Jamaïque.

* Revu par le Directeur de la Monnaie royale canadienne, Ottawa.